

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 MAI 2019

Délibération n° D-2019-193

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/05/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/05/2019

Pilori - Demande de financement auprès de la DRAC pour la
mise en sécurité de la cloche du campanile du Pilori

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Elodie TRUONG, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Fatima PEREIRA.

Pôle Cadre de vie et Aménagement urbain

Pilori - Demande de financement auprès de la DRAC pour la mise en sécurité de la cloche du campanile du Pilori

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Pilori, second Hôtel de Ville de Niort pendant plusieurs siècles, a été construit à partir de 1380 en lieu et place de l'ancien pilori, dont l'existence est attestée depuis la fin du XIIIe siècle.

Une expertise de cette bâtisse, dont la commune a la libre disposition, a fait apparaître une usure très importante au niveau des brides de suspension du mouton supportant la cloche du campanile.

Aussi, pour des mesures de sécurité, une intervention urgente consistant à la dépose de la cloche sur deux poutres posées sur la structure du campanile a été programmée.

Cette intervention urgente, évaluée à 2 828,00 euros HT, sur ce monument classé est éligible à un financement de la DRAC au taux de 40 %, soit 1 131,20 euros.

Le plan de financement prévisionnel s'établit donc ainsi :

Dépenses en euros HT		Recettes en euros	
Travaux de mise en sécurité De la cloche	2 828,00 euros	Etat - Ministère de la culture (40%)	1 131,20 euros
		Ville de Niort (60%)	1 696,80 euros
Total en euros	2 828,00 euros	Total en euros	2 828,00 euros

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le programme de l'opération pour un montant de 2 828,00 euros HT (soit 3 393,60 euros TTC) ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter auprès de la DRAC une aide financière d'un montant de 1 131,20 euros et à signer les documents afférents.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY